

No 40.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 28 OCTOBRE 1919.

PRIÈRES.

La Chambre se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le Bill (No 33), Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté.

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 25.)

Le Bill D (No 37) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm", est lu la seconde fois, et référé au Comité des Bills Privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et la pétition sur laquelle le dit bill est basé.

Le comité général sur le Bill (No 33), Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté, reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.